

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département de la Côte-d'Or COMMUNE DE THOREY EN PLAINE

21 110 THOREY EN PLAINE Tél: 03.80.79.16.29 E-mail: mairie@thoreyenplaine.fr

42 Route de Dijon

CRAL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2024 à 18h00

<u>Présents</u>: G. BRACHOTTE / S. BONIN / P. CATTEAU / K. CHEDAL / F. COTTIN / S. GODRIE / M-J JACQUIER / S. PELLETIER / M-M. PLATHEY / G. ROBERT / Y. RHODDE / JJ. VIGOT/ L. NAISSANT/ S. VANDEWEEGHE.

Absents excusés : J. MORÉ

Procurations: J. MORÉ donne pouvoir à P. CATTEAU

<u>Secrétaire</u> : M-J JACQUIER Conseiller suppléant : P. BATON

Le Maire, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, constate le quorum et proclame la validité de la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité. Aucune question n'a été posée.

Le Maire propose également d'ajouter à l'ordre du jour un ensemble de points.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les points nommés.

Approbation du Compte de Gestion 2023 (budget principal, budget écoquartier et budget maison de santé)

Après vérification, les comptes de gestion 2023 (budget principal, budget lotissement et budget maison de santé) établis par le trésorier sont conformes aux comptes administratifs de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve les comptes de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2023 (budget principal, budget lotissement et budget maison de santé), dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs pour le même exercice et dit que les comptes de gestion visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

2 Approbation du Compte Administratif 2023 (budget principal, budget écoquartier et budget maison de santé)

Conformément à la règle Monsieur le Maire ne participe pas au vote et quitte la salle pour tous les votes liés aux questions d'approbation des comptes.

		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 674 50	39,93 G 1 517 019,5	54
(mandats et titres)	Section d'investissement	В 1 098 44	140,02 H 827 672,4	42
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	С	1 678 496,3	35
N-1	Report en section d'investissement (001)	D	J 403 611,7	78
		=	=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 1 772 97	79,95 _{= G+H+I+J} 3 426 800,0	09
RESTES A REALISER A	Section de fonctionnement	Е	К	
REPORTER EN	Section d'investissement	F 146 37	774,96 L 70 308,9	97
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 146 37	70 308,9 T4,96	97
			-	
	Section de fonctionnement	= A+C+E 674 50	39,93 _{= G+l+K} 2 195 515,8	89
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F 1 244 8	314,98 _{= H+J+L} 1 301 593,1	17
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 919 35	3 497 109,0	06

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé		Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E		K	
TOTAL DE	LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	146 374,96	L	70 308,97
13	Subventions d'investissement reçues				70 308,97
204	Subventions d'équipement versées		146 374,96		

Les dépenses et recettes d'investissement se décomposent en 2 parties :

Les dépenses réalisées représentent 1 098 440,02 euros.

Les restes à réaliser représentent 146 374,96 euros.

Le total des deux représente un montant de 1 244 814,98 euros.

Les recettes réalisées représentent 827 672,42 euros.

Le report de l'excédent 2022 représente 403 611,78 euros.

Les restes à réaliser représentent 70 308,97 euros.

Le total des deux représente un montant de 1 301 593,17 euros.

Bilan en investissement : le budget présente un excédent d'investissement de 132 844,18 euros (827 672,42 + 403 611,78 - 1 098 440,02).

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité soit 14 voix.

B/ BUDGET ÉCO-QUARTIER DU CANAL DE BOURGOGNE

		DEPENS	ES	RECETTE	s
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A	823 307,55	G	
(mandats et titres)	Section d'investissement	В		Н	
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	С		T	823 307,55
N-1	Report en section d'investissement (001)	D		J	
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	823 307,55	= G+H+I+J	823 307,55
RESTES A REALISER A	Section de fonctionnement	Е		K	
REPORTER EN	Section d'investissement	F		L	
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
	Section de fonctionnement	= A+C+E	823 307,55	= G+I+K	823 307,55
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	823 307,55	= G+H+I+J+K+L	823 307,55

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E	K
TOTAL DE	LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	L

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité soit 14 voix.

C/ BUDGET MAISON DE SANTÉ

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 21 73	2,68 G 28 139,00
(mandats et titres)	Section d'investissement	В 212 87	79,36 H 669 926,42
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	C 5 65	50,68 I
N-1	Report en section d'investissement (001)	D 525 74	5,85 J
		=	=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 766 00	08,57 = G+H+I+J 698 065,42
RESTES A REALISER A	Section de fonctionnement	Е	К
REPORTER EN	Section d'investissement	F	L
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
	Section de fonctionnement	= A+C+E 27 38	3,36 _{= G+l+K} 28 139,00
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F 738 62	25,21 _{= H+J+L} 669 926,42
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 766 00	18,57 _{= G+H+I+J+K+L} 698 065,42

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	К
TOTAL DE	LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	L

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité soit 14 voix.

3 <u>Affectation des résultats 2023 (budget principal, budget écoquartier et budget maison de santé)</u>

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Gilles BRACHOTTE, Maire, apré avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 09 avril 2024.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

un excédent de fonctionnement de :
 842 479,61

- un excédent reporté de : 678 496,35

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 1 520 975,96

- un excédent d'investissement de : 132 844,18

- un déficit des restes à réaliser de : 76 065,99

Soit un excédent de financement de : 56 778,19

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT 1 520 975,96

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 11 920,60

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 1 509 811,00

64 145.39

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité soit 15 voix.

B/BUDGET ÉCO-QUARTIER DU CANAL DE BOURGOGNE

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Gilles BRACHOTTE, Maire, aprè avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 09 avril 2024.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

un déficit de fonctionnement de :
 823 307,55

- un excédent reporté de : 823 307,55

Soit un déficit de fonctionnement cumulé de : 0,00

- un déficit d'investissement de : 0,00

- un déficit des restes à réaliser de : 0,00

Soit un besoin de financement de : 0,00

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : DÉFICIT 0,00

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 0,00

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 0,00

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001): DÉFICIT 0,00

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Gilles BRACHOTTE, Maire, aprè avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 09 avril 2024.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

un excédent de fonctionnement de : 6 406,32

- un déficit reporté de : 5 650,68

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 755,64

- un déficit d'investissement de : 68 698,79

- un déficit des restes à réaliser de : 0,00

Soit un besoin de financement de : 68 698,79

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT 755,64

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 755,64

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 0,00

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT 68 698,79

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité soit 15 voix.

4 Vote du Budget 2024

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES			RECETTES	
O11	charges à caractère général	322 027,00	O13	atténuation de charges	0,00
O12	charges de personnel	237 150,00	70	produits	92 158,00
O14	atténuation de produits	74 614,00	73	impôts et taxes	494 676,00
65	autres ch. de gestion courante	79 792,00	74	dotations et particip.	118 000,00
66	charges financières	28 000,00	75	autres produits	62 500,00
67	charges exceptionnelles	3 100,00	76	produits financiers	1,00
68	provisions charges	1 600,00		total opérations réelles	767 335,00
	total opérations réelles	746 283,00			
O23	virement à l'investissement	922 860,00	O42	transferts entre sections	0,00
O42	transferts entre sections	9 545,00			
681	amortissements immobilisations	9 545,00			
O43	opér.ordre fonctionnement	0,00	O43	opér.ordre fonctionnement	0,00
	total opérations d'ordre	932 405,00		total opérations d'ordre	0,00
	total dépenses fonctionnement	1 678 688,00		total recettes fonctionnement	767 335,00
	restes à réaliser			restes à réaliser	
002	déficit reporté		002	excédent reporté	1 509 811,00
	TOTAL FONCTIONNEMENT	1 678 688,00		TOTAL FONCTIONNEMENT	2 277 146,00
			Résulta	t prévisionnel de la SF à la clôture 2024 :	598 458,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES					RECETTES		
		RAR				RAR	
16	EMPRUNTS ET DETTES		81 728,16	*106	8 réserves		11 920,60
	Immobilisation incorporelles		7 280,00	1022	2 FCTVA		85 000,00
204	Subventions d'équipements versées	146 374,96	104 000,00	1022	6 TLE / TA		40 000,00
21	Immobilisations		391 700,00				
212	Agencements		1 000,00		1 ETAT	12 500,00	148 176,00
213	Constructions		67 200,00	132	2 CRBFC		50 000,00
215	Installations		253 500,00	132	3 CD	49 433,57	477 822,00
218	Autres immo. corporelles		70 000,00	132	8 FIPD, FEDER		5 000,00
				13416	1 DETR		648 177,00
23	Travaux en cours		2 000 000,00	1346	2 DSIL	8 375,40	220 400,00
				16	5		9 728,16
45811	Opérations sous mandat		32 000,00				
	total dépenses réelles	146 374,96	2 616 708,16		total recettes réelles	70 308,97	1 684 303,16
				O21	virement de la section de fond	tionnement	922 860,00
040	Transferts entre sections (op ordr	e)	0,00	040	Transferts entre sections (op ordre)	9 545,00
139	reprise de subventions	ĺ		2804182	Amortissements	·	9 545.00
15	repr.prov.budgétaires						
481	transferts de charges						
041	opérations patrimoniales			041	opérations patrimoniales		
	total dépenses d'ordre		0,00		total recettes d'ordre		944 325,60
	total dépenses de l'exercice		2 616 708,16		total recettes de l'exercice		2 628 628,76
	restes à réaliser		146 374,96		restes à réaliser		70 308,97
001	déficit reporté			001	excédent reporté		64 145,39
	TOTAL UNIFORM SERVICE		2 763 083,12		TOTAL INVESTISSEMENT		2 763 083,12
	TOTAL INVESTISSEMENT		2 700 000,12		TOTAL INVESTISSEMENT		2 . 00 000,22
	TOTAL INVESTISSEMENT		2 703 003,12		Résultat de la SI (défici	t des RAR) :	76 065,99
	TOTAL INVESTISSEMENT		2 703 003,12			2024 :	

L'adjoint aux finances présente le budget de fonctionnement et d'investissement en recettes et en dépenses. Cette présentation se fait article par article avec précision des chapitres. Les conseillers posent un ensemble de questions pour obtenir des compléments d'informations.

Il est rappelé que le budget annexe du lotissement et de la maison de santé a été clôturé au 31 décembre 2023.

Le Maire, Gilles BRACHOTTE, a tenu à préciser que le budget de fonctionnement a été établi sur la base des éléments à sa connaissance au moment de la réalisation de ces derniers comme les augmentations des prestations de service par exemple ou encore en intégrant les évolutions très importantes et les incertitudes touchant le coût des énergies.

Quant au budget relatif aux dépenses d'investissement, il intègre les engagements et le plan pluriannuel d'investissements à savoir principalement, la dernière phase d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques de la rue du bois, le reconstruction et renaturation de l'école, la réfection d'une partie du réseau d'eau pluviale sur la RD968, la création d'une passerelle reliant le canal de Bourgogne et la maison de santé, le remplacement des panneaux lumineux, l'implantation de caméras, etc...

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité soit 15 voix.

Points divers

a) CMJ

La chasse aux œufs s'est bien passée.

Une après-midi jeux intergénérationnel va avoir lieu le mercredi 24 avril de 14h à 16h à la salle polyvalente. Les membres du CMJ font part de la difficulté à recruter des jeunes.

b) Tour de France

Les préparatifs du Tour de France avance peu à peu, la prochaine réunion aura lieu le jeudi 11 avril à18h30 à la mairie.

La séance est levée à 20h

Vu par nous, Gilles BRACHOTTE, Maire de la Commune de THOREY EN PLAINE, pour être affiché le 18 avril 2024 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

À THOREY EN PLAINE, le 18 avril 2024

